



# LES ACTUS Massongy



ÉCOLE  
**P12**

LA COMMUNE  
**P06**

LA CLAIÈRE  
**P10**

The logo for Massongy features a stylized letter 'M' composed of three overlapping shapes in green, blue, and orange. To the right of the 'M', the word 'Massongy' is written in a bold, orange, sans-serif font.

**Massongy**

**PHOTOS & ILLUSTRATIONS** : Mairie - Associations - Freepik - Unsplash

**TIRAGE** : 1000 exemplaires

**CRÉATION GRAPHIQUE** : Anne-Laure JOUBERT  
38300 ECLOSE-BADINIÈRES - [www.anneloandcom.com](http://www.anneloandcom.com)

**IMPRESSION** : REY GROUPE  
69330 Meyzieu - [www.reygroupe.com](http://www.reygroupe.com)



# LE SOMMAIRE



## LA COMMUNE

Mot du maire . . . . .	05
Vie municipale . . . . .	06
À vos agendas . . . . .	06
Devoir de mémoire . . . . .	07
Création d'un comité des fêtes . . . . .	08
Un Massongien au plus haut ! . . . . .	08
Rétrospective . . . . .	09
La clairière . . . . .	10
Les écoles . . . . .	12
Du nouveau pour nos ados ! . . . . .	13
L'urbanisme . . . . .	14
Bâtiments, travaux, voiries . . . . .	16
Développement durable . . . . .	18
Le budget 2023 . . . . .	19



## LES ASSOCIATIONS

La bibliothèque . . . . .	20
Chœur à Cœur . . . . .	22
Je te crois . . . . .	22
L'Établi . . . . .	23
La Tirelire des écoles (TEM) . . . . .	23
Groupe Patrimoine . . . . .	24



## INTERCOMMUNALITÉ

Thonon-Agglomération . . . . .	26
Sapeurs-Pompiers de Douvaine . . . . .	27







# LE MOT DU MAIRE



## « À MI-MANDAT »

Chères Massongiennes,  
chers Massongiens,

Nous voici arrivés à mi-mandat.

L'heure de faire le bilan avec vous.

Les commissions se sont réunies régulièrement pour faire émerger petits et grands projets qui ont émaillé ces trois premières années.

La « commission jeunesse » a pris en compte vos demandes et a imaginé de nouvelles activités sportives et culturelles pour vos enfants. L'accueil de 7h à 19h, les repas végétariens ou la cantine à 1€ ont été mis en place rapidement. Elle a également travaillé sur le choix de la nouvelle structure jeux de l'école maternelle et du terrain multisports.

Et pour nos ados ? Il y a du nouveau ! En effet, notre commune intégrera au 1<sup>er</sup> septembre le Conseil d'Administration de la M.J.C. Chablais. Les 10-17 ans auront ainsi un lieu qui pourra les accueillir - avec leurs copains des collèges du secteur - dès la rentrée 2023. Plus de détails plus loin dans ce bulletin.

La « commission travaux » a établi un marché d'entretien pour nos routes et nos chemins et les travaux sur la RD 225 commenceront au troisième trimestre. Nos bâtiments font peau neuve petit à petit : école, ancienne école de Sous-Étraz, maison « jaune » et « milaire », église et presbytère, retrouvent une nouvelle jeunesse et de nouvelles fonctionnalités.

Et la sécurisation de nos voiries ? Plateau ralentisseur à Conches, pose de radars pédagogiques, vidéo-protection, police pluri-communale ont vu le jour. La sécurisation de la route de l'église et de plusieurs hameaux sera effective dès cet automne grâce à des panneaux signalétiques et marquages au sol.

La « commission vie locale », au-delà de sa gestion efficiente du CCAS, a lancé des événements qui nous permettent de nous retrouver autour des balades, des jeux, ou du carnaval. Elle travaille en ce moment sur la création d'un comité des fêtes, pour imaginer encore plus d'événements festifs sur notre commune.

La « commission environnement » a pris part au Festival du Film Vert et a concrétisé la plantation d'une

haie d'arbres endémiques derrière notre école, pour un retour de la biodiversité au plus près des enfants.

Il y a encore beaucoup à faire sur ce sujet, notamment sur la manière dont nous consommons l'eau, sur la réduction de nos déchets ou sur notre autonomie alimentaire. Ces thèmes occupent une partie de nos soirées lors des instances à Thonon-Agglomération, et plus particulièrement lors des réunions concernant le montage du futur PLUi à 25.

Enfin la « commission finances », a constitué les budgets. Elle recherche aussi les subventions indispensables à l'émergence des grands projets à savoir, revalorisation de nos chemins « piétons-vélos » et future auberge communale. Elle n'oublie pas le domaine de Quincy, ni la restructuration du groupe scolaire, qui devront attendre encore un peu leur montage financier pour voir le jour.

Voilà les grandes lignes de notre travail depuis 3 ans, et je profite d'avoir la plume pour remercier toute mon équipe municipale, qui ne compte pas les heures passées en mairie pour dessiner le « Massongy » de demain, mais aussi tous les Massongiens avec lesquels les échanges sont aussi constructifs qu'enrichissants.

Et parce que vous êtes les mieux à même de nous informer sur ces sujets et sur les améliorations que l'on pourrait apporter à notre commune, je vous convie d'ores et déjà aux

## « RÉUNIONS DE QUARTIERS »

qui se tiendront de 18h à 20h, comme suit :

### LUNDI 18 SEPTEMBRE

à Rosières, au carrefour avec la route de Ballaison

### MARDI 19 SEPTEMBRE

sur le parking de l'école

### MERCREDI 20 SEPTEMBRE

sur le parking route de Chevilly

### JEUDI 21 SEPTEMBRE

à Conches,

au 10 chemin des Grandes Conches

Espérant vous y croiser, je vous souhaite d'ores et déjà une très belle saison estivale ainsi qu'une très bonne lecture de ce nouveau bulletin communal.



Le Maire,  
Sandrine DETURCHE



## LA COMMUNE

# À VOS AGENDAS !

### DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

Exposition des créations des élèves du groupe scolaire, dans le hall de la mairie, bravo à nos artistes en herbe.

### SAMEDI 2 SEPTEMBRE

Balade des Massongiens, pensez à vous inscrire (feuille jointe)

### DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Forum des associations de 10h à midi, à la salle des fêtes.

### VENDREDI 22 SEPTEMBRE

La nuit est belle, en partenariat avec le Pôle Métropolitain

### MOIS D'OCTOBRE - OCTOBRE ROSE WEEK-END DU 24, 25 ET 26 NOVEMBRE

Festival « Quincy soit'il ! » organisé par l'association « La malle au grenier », théâtre de Quincy, Salle des fêtes.

### SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Repas des anciens

**ET TOUJOURS, LES « LUNDIS JEUX », DE 14H30 À 16H30, POUR UNE PAUSE DÉTENTE DANS LE HALL DE LA SALLE DES FÊTES. AU PROGRAMME, UN SCRABBLE, UNE BELOTE, UN THÉ ET UNE PART DE TARTE « MAISON ».**



# ZOOM SUR LES BALADES DU MARDI

Un petit groupe de Massongiens se retrouve tous les mardis à 14h pour une balade au départ du parking de Sous-Étraz (route de Chevilly).

Chacun vient selon ses disponibilités et nous accueillons des personnes des communes environnantes, ce qui est très sympa.

Nous marchons entre 7 à 8 kilomètres sur un temps de 2h à 2h30 et adaptons notre itinéraire selon le temps et la saison, de septembre à juin avec une petite trêve hivernale lorsqu'il fait mauvais temps. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez vous joindre à nous.

**Merci à notre CCAS qui participe activement à l'organisation de ces moments de convivialité.**



## VIE MUNICIPALE

**FABRICE POIRIER, CONSEILLER MUNICIPAL DEPUIS MAI 2020**, et adjoint aux travaux depuis juillet 2022, nous a informé de sa démission au 31 août 2023. L'équipe municipale remercie Fabrice pour son in-

vestissement sur les 3 premières années de mandat et souhaite un bon déménagement et une bonne continuation à toute la famille.

Nous souhaitons la bienvenue à Martine DONNA, qui rejoindra le conseil municipal à partir du mois de septembre.

# DEVOIR DE MÉMOIRE

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

La cérémonie du 8 mai a eu lieu en toute simplicité et en petit comité sous un soleil radieux.

Hommage a été rendu comme il se doit aux soldats d'hier et d'aujourd'hui, morts aux combats, en présence des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers, des forces de l'ordre et de nos anciens combattants.

Merci à tous les Massongiens présents dans le public qui perpétuent le devoir de mémoire.



## COMMÉMORATION DES COMBATS DE FOGES DE 1944.

Le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, les enfants des classes de CM1-CM2 ont chanté et dansé en mémoire des 12 Résistants qui se sont battus pour notre liberté contre plusieurs centaines de miliciens.

Les élèves de Massongy ont représenté Joseph DUPRAZ et César BOY, morts au combat. Ce fut une cérémonie émouvante et marquante pour les enfants.

Cette journée, organisée par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) s'inscrit dans le cadre de l'éducation de nos enfants à la paix et à la citoyenneté.



## COMMÉMORATION DES COMBATS DE FOGES





# CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES

Les fêtes de village se perpétuent depuis des décennies, même si elles ont évolué au fil du temps. Il est important de maintenir ces moments de convivialité qui nous permettent de « faire lien ».

C'est pourquoi la municipalité va soutenir et accompagner la création d'un comité des fêtes.

## UN COMITÉ DES FÊTES, C'EST QUOI ?

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif qui est composé de bénévoles qui participent à la vie locale avec pour but principal l'organisation de manifestations culturelles, éducatives, sociales ou tout simplement festives.

Juridiquement, le comité des fêtes de Massongy sera une association indépendante régie par la loi du 1er juillet 1901.

## DES IDÉES ?

Fêtes de quartier – Courses / marche (octobre rose)  
– Confection / vente (boudins, atriaux) – Carnaval

– Fête de la nature... On compte sur vous pour proposer d'autres événements !

## ET LA SUITE ?

Un représentant de chaque association massongienne sera invité à participer au comité des fêtes et tout Massongien qui aurait envie de s'investir dans ce projet sera évidemment le bienvenu.

## JE SUIS INTERESSÉ.E !

Faites-vous connaître auprès de Julie lors du forum des associations (le dimanche 3 septembre de 10h à 12h), ou envoyez un courriel avec vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, numéros de téléphone)



[mairie@massongy.fr](mailto:mairie@massongy.fr)

Objet : Contact pour comité des fêtes

# UN MASSONGIEN AU PLUS HAUT !



Certains de vous le connaissent pour avoir été en classe avec lui, Alexandre Manoukian est devenu à 18 ans le premier Français à inscrire son nom au Marvin Hamlisch International Music Awards de New-York le 21 novembre dernier.

Ce prestigieux concours, qui récompense des compositeurs du monde entier, l'a désigné lauréat dans la catégorie « jeune musicien » pour sa

composition de la musique du film d'animation « Jonas and the sea ».

Alexandre doit sa réussite selon lui à « un peu de talent et beaucoup de travail » mais aussi à un entourage familial où règne la musique. C'est à l'âge de 5 ans qu'il commence à jouer du violon, puis du piano, pour s'essayer ensuite à la composition afin de « pouvoir m'exprimer. Le compositeur est quelqu'un qui ose faire les choses, quitte à être critiqué ».

La municipalité félicite chaleureusement Alexandre pour cette brillante création et lui souhaite de nombreux succès à venir.

◀ Alexandre a été reçu par M. SADDIER  
(Président du Département de la Haute-Savoie) le 16 mai.



# RÉTROSPECTIVE EN MARS, MASSONGY A FAIT LA PART BELLE À LA NATURE. PETIT RETOUR EN ARRIÈRE...

## LE 4 MARS

Pour sa deuxième édition le carnaval des brouettes était placé sur le thème du recyclage. Un grand nombre de Massongiens s'est réuni à la salle des fêtes pour participer à un défilé haut en couleur et à des jeux en équipes. Les festivités se sont terminées en brûlant le bonhomme « hiver ».

## LE 10 MARS

De nombreux visiteurs sont venus assister au vernissage du photographe naturaliste Damien FAVRE. L'événement, qui s'est déroulé dans l'annexe de la mairie de Massongy, a permis au public de découvrir de magnifiques clichés. L'artiste, originaire de la commune, était sur place pour présenter son travail, répondre aux questions et surtout expliquer ses différentes astuces pour se camoufler et ainsi approcher au plus près les animaux.

## LE 19 MARS

La matinée a été consacrée au nettoyage de la commune de Massongy.

Les Massongiens sont venus en nombre pour parcourir les rues et chemins de notre village. Enfants, parents et grands-parents ont partagé un moment convivial.

Poids des déchets : 80 kg, sensiblement comme l'année dernière.

## LE 24 MARS

Dans le cadre du Festival du Film Vert et du « Printemps des Coquelicots », l'association des parents d'élèves de Massongy a proposé un goûter zéro déchet juste après l'école, des ateliers ont été organisés par des bénévoles autour de sujets aussi variés que le recyclage des déchets, la sobriété numérique ou la biodiversité. Merci à tous !



CARNAVAL 2022 - 2023



CARNAVAL 2022 - 2023



CARNAVAL 2022 - 2023



JOUR DE NETTOYAGE



APPRENTISSAGE DU TRI



# LA CLAIRIÈRE



## LES VACANCES D'HIVER SE SONT BIEN PASSÉES...

En février, nos petits gaulois ont surmonté l'hiver grâce à leur solidarité et à leur sens de l'organisation au sein du village. Chacun a pris à cœur d'assurer chaque jour son rôle au sein de la communauté, de chef de village (porte-parole) à goûteur ou encore barde (choix de la musique du jour). La sortie au jardin « botanix » a parfait la formation des petits druides.

En Avril, tous ont suivi le lapin blanc dans sa tanière pour découvrir un monde étrange dans lequel ils ont pu boire beaucoup de thé, jouer au croquet et même rencontrer des lamas !

## ... ET L'ÉTÉ NOUS OUVRE LES BRAS !

La Clairière accueillera les enfants du 10 juillet au 25 août, de 7h à 19h (hors jours fériés).

Cet été, les enfants (perdus ?) seront sollicités par un certain Peter Pan pour le suivre dans ses aventures. Il aura besoin de leur aide pour de multiples missions comme retrouver son ombre, libérer Lili la tigresse ou encore déjouer les pièges des infâmes pirates du pays imaginaire. Il paraît qu'il pourrait même leur apprendre, sous réserve d'avoir l'esprit d'aventure, à voler !

Le programme des activités est toujours disponible sur le portail famille <https://massongy.leta-familles.fr/service-enfance-jeunesse/infos-pratique/document/>



## À PARTIR DU LUNDI 10 JUILLET : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2023/2024.

Vous pourrez donc dès le début des vacances d'été faire vos réservations pour :

- Le périscolaire matin de 7h à 8h30.
- La cantine et les activités du temps méridien de 11h45 à 13h45.
- Le périscolaire soir de 16h30 à 19h.
- Les activités du mercredi de 7h à 19h (en journée ou en demi-journée).

**Attention : les places sont limitées et toute réservation est définitive.**

Pour accéder aux demandes de réservations, le dossier de votre enfant doit être complet et à jour sur le portail famille.

Pour toute nouvelle demande d'accès au portail, la création de votre dossier famille est à effectuer à l'adresse suivante : <https://massongy.leta-familles.fr/> rubrique « nouveau dossier ».

### CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DE REPAS À LA CANTINE



Pour l'année scolaire prochaine, la mairie a lancé une consultation afin de sélectionner un fournisseur pour les repas de la cantine. Celui-ci devra répondre aux exigences du cahier des charges fixé au printemps 2023.

Ce cahier a été rédigé en tenant compte des demandes et remarques faites par les élus, les en-

fants, l'équipe encadrante et les parents qui ont apporté leur point de vue.

Il contient notamment les éléments suivants :

- Un équilibre alimentaire respecté à la journée, avec un apport pour chaque repas d'un légume cuit ou cru, d'un féculent, d'une protéine animale ou végétale, d'un laitage et d'un fruit de saison à croquer ou en compote.
- Une proposition de repas type standard, avec possibilité de sans porc et végétarien.
- Des goûters composés d'un produit céréalier (biscuit, tartine, viennoiserie), un produit laitier (lait, yaourt, fromage, fromage blanc), et un fruit à croquer ou en jus.
- La limitation au strict minimum des produits industriels ainsi que des emballages individuels.
- L'appel privilégié aux fournisseurs locaux et aux produits de saison.
- Des quantités adaptées à l'âge des consommateurs (moins de 6 ans, plus de 6 ans et adultes).

Nous espérons que les enfants apprécieront leurs repas autant qu'ils apprécient les activités proposées par l'équipe d'animation pour que le temps méridien soit un vrai moment de plaisir et de partage.



”

## À NOTER !

Fermeture  
de la clairière  
du 28 août  
au 01 septembre,  
pour préparer  
la rentrée et vous  
retrouver  
le 04 septembre  
dans un centre tout  
beau tout propre !



## LA COMMUNE

# LA VIE À L'ÉCOLE



Encore une année scolaire qui s'achève. Professeurs et élèves ont mis les bouchées doubles ce deuxième trimestre, ce qui a permis l'émergence de très beaux projets en classe.

### KAPLA

Projet de deux jours où tous les élèves de l'école ont construit d'immenses structures en Kapla. Travail de création et de patience sous la direction de Kevin, du « Centre Kapla Animation » de Lyon.

### ELÉMENTAIRES

#### CAUE, ARCHITECTURE :

Réflexion et création sur le thème « écoquartiers, ville de demain ».

#### RUGBY :

Initiation au rugby pour les élèves de CE2 avant la rencontre-interécole à Thonon-les-Bains le 22 juin. L'école de Massigny a représenté l'équipe du Japon.

#### ANIMATION, RIVIÈRES :

Découverte, débat, expérimentation et visite autour des rivières et zones humides pour les classes d'Arien TOURNEUR et Anne-Lise MAIN, animés par Julie ROSSA du CPIE Chablais Léman.



### MATERNELLES

Le 24 avril fut une journée spéciale pour les maternelles : nous avons atteint les 100 jours d'école (et nous avons survécu) !

#### PLEIN D'ATELIERS AUTOUR DU NOMBRE 100 :

Colorier et découper 100 fleurs, réaliser 100 défis mathématiques pour assembler un pixel-art géant, réaliser des pixels art de 100 cases, réaliser des constructions à l'aide de 100 objets de la classe, réaliser une œuvre en utilisant les chiffres 1, 0 et 0, faire notre cravate du 100, réaliser le château des nombres, et beaucoup d'autres !

Une belle journée du 100 qui s'est terminée par une exposition dans la cour de l'école.

Merci à la mairie pour l'achat des assises « Ztool », qui permettent de travailler presque n'importe où et qui obligent par leur structure à se tenir droit, et des tabourets « mogo », les élèves les apprécient beaucoup !



# DU NOUVEAU POUR NOS ADOS !

*Massongy se dote d'une politique Jeunesse en intégrant le Conseil d'administration de la MJC Chablais à partir du mois de septembre !*

*Nous rejoignons donc les communes de Bons-en-Chablais, Douvaine, Loisin et Ballaison pour écrire l'avenir de cette belle et grande maison qui a vu le jour en 1974, et dont les valeurs sont similaires à celle de vos élus : l'éducation populaire, le vivre ensemble, l'accessibilité au plus grand nombre à des activités sportives, culturelles et de loisirs.*

Pour nos jeunes, cela signifie la possibilité de profiter de services auxquels leurs copains des collèges du secteur ont accès depuis plusieurs années, à savoir :

## DE 10 À 17 ANS

### PÉRIODE SCOLAIRE

**L'Accueil de Loisirs Jeunes (L'ALJ)** est le « secteur jeunes » de la MJC Chablais.

Il propose aux 10-17 ans de Douvaine, Bons en Chablais, Ballaison et Loisin et désormais Massongy (ainsi qu'à leur famille) différentes actions tout au long de l'année.

### VACANCES

#### STAGES, séjours & week-end

L'équipe d'animation propose à chaque période de vacances scolaires des stages thématiques aux jeunes de 10 à 17 ans. Des séjours et des week-ends sont également organisés avec les jeunes.

Un accueil à la demi-journée, journée ou soirée est également possible.

## DE 12 À 17 ANS

### L'ACCUEIL LIBRE

Dans le cadre de l'accueil libre, les jeunes pourront trouver un lieu pour jouer, discuter, lire dans un espace qui leur sera dédié (collection de jeux, coin lecture, mur d'expression). Un espace favorable aux rencontres et à l'émergence de projets.

MARDI : 17h30 à 18h45  
MERCREDI : 12h à 18h30  
JEUDI : 17h30 à 18h45  
VENDREDI : 15h30 à 22h

## ENVIE D'AGIR ?

Les jeunes sont force de proposition et évoluent en autonomie accompagnés par l'équipe d'animation qui peut également être un soutien aux initiatives telles que : séjours, manifestations, concerts, projets humanitaires, etc...

TOUTES LES INFOS SUR  
[WWW.MJC-CHABLAIS.COM](http://WWW.MJC-CHABLAIS.COM)



SUIVEZ L'ACTUALITÉ  
DE L'ACCUEIL LIBRE  
SUR INSTAGRAM !

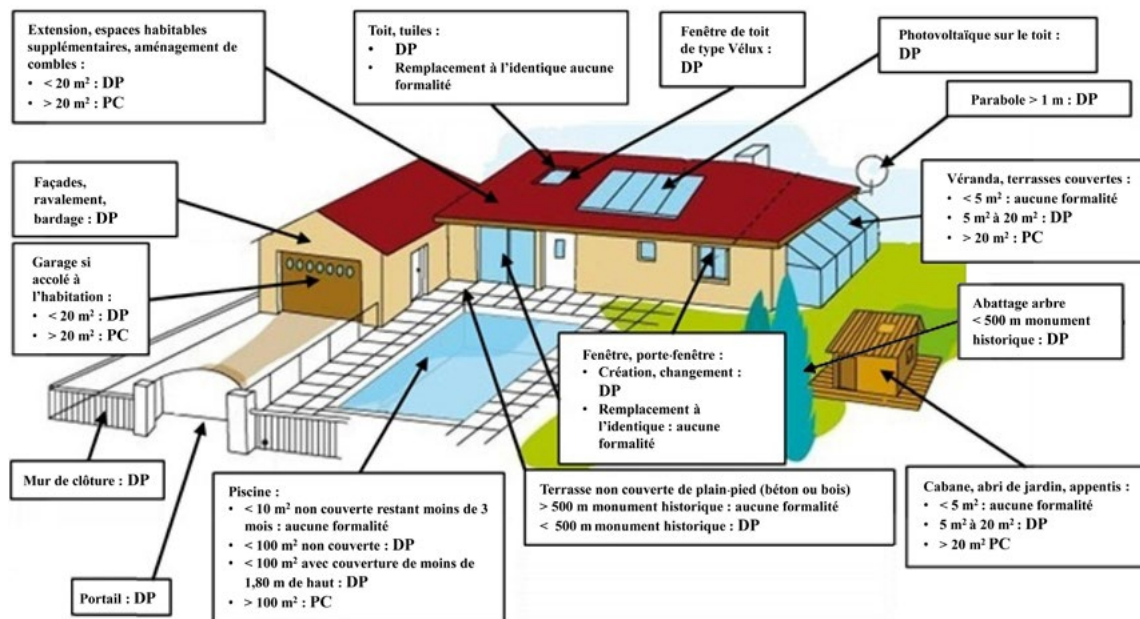




# L'URBANISME

Vous envisagez des travaux sur votre maison ? Selon la nature de ceux-ci, vous êtes soumis à une demande de Permis de Construire (PC) ou Déclaration Préalable (DP) en mairie.

**VOICI UN VISUEL QUI VOUS PERMETTRA D'Y VOIR PLUS CLAIR :**



**VOUS AVEZ UNE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE SERVICE : [urbanisme@massongy.fr](mailto:urbanisme@massongy.fr) ou rendez-vous sur le site de **THONON AGGLOMERATION**. POUR CONSULTER EN LIGNE LE PLUI DU BAS-CHABLAIS : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)**

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES (DP)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
DAVAUX	Clôture grillage	36, route de Ballaison
MEURISSE	Barrière avec portillon	23, route de Sous-Étraz
BEL	Abri voiture	3, impasse de Meuraz
OBADIA	Clôture + muret bahut	35, route de la Tour
RODRIGUES DE LIMA	Piscine 7,5m x 3,5m	41, route de Ballaison
BEL	Piscine 8m x 3,5m	Route des Borottes
EDF-ENR Agence Aix-en-Provence	Installation photovoltaïque 22,6m <sup>2</sup>	3, route du Bourg
GREEN IDEAS Mon Kit Solaire	Installation photovoltaïque 27,2m <sup>2</sup>	6, impasse le Banset
ROUSSIC FAVRE	Division en vue de construire	Route de Conches, lieudit "Salières"
TAVARES	Diminution taille piscine existante + poolhouse + local technique + crépi façade	11, lotissement «Les Crêts»
CORNET LAUCAGNE	Remplacement bardage bois façade nord + pignon sud	12, route du Coin Cornu
GONZALES	Clôture + muret bahut + portillon	59D, route du Bourg
TEMIZ	Clôture + muret bahut	59C, route du Bourg
SOLAIRE BLEU	Installation photovoltaïque	2, route des Borottes

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES (DP)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
BELLINGUEZ	Muret bahut + grillage	3, route de Sous-Étraz
CAP LOTISSEMENT	Division en vue de construire	25, chemin de Rosières
BOISIER	Clôture	30, route de Sous-étraz
ECO SOLUTION	Installation photovoltaïque	5, route de Conches
AINOUX	Fermeture d'un carport existant	6, Impasse le Banset
ROULLARD	Changement porte existante + installation volet roulant	1, route de la Tour
TREMBLEY	Abri de jardin	22, route de la Tour
R&L ENERGIE	Installation photovoltaïque	4, chemin des Barbilles
LIENART	Piscine 35,5m <sup>2</sup>	5, route des Borottes
DESPLANQUES	Installation photovoltaïque	3, chemin de la Roche
GRISARD	Remplacement d'un abri existant	1, chemin des vignes du Moulin
LECLERC	Pergola avec toiture	43, route de Sous-Étraz
BARMETTLER	Division en vue de construire	Rte de Ballaison, lieudit "Caqueloup"
MEYRIER	Création porte de garage + changement de tuiles	22, route de Sous-étraz
MOUVILLAT	Clôture + muret soubassement	5, route de Brolliet
GONZALES	Piscine 24m <sup>2</sup>	59D route du Bourg
BOTTIGLIERI	Extension 20m <sup>2</sup> + clôture	30C route de Sous-Étraz
BRON	Création terrasse surélevée + modification de façade	38 route de la Tour
SAS MAGIC HOME	Transfert total	2 chemin des Grands Prés

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS (PC)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
PIBOULEAU	Création d'un auvent	11 impasse du Banset
DOULCET	Maison d'habitation	44 route de l'Église
SAS MAGIC HOME	Réhabilitation de façades + création ouvertures et fenêtres de toit	2, chemin des Grands Prés
GRANJON	Reconstruction d'un hangar agricole	50, route de Conches
NGUYEN CHAUMET	Maison individuelle	Lotissement "Les Soleils de Massongy", lieudit "Grandes Conches"
GIRARD GRISONI	Maison individuelle	Route de Ballaison, lieudit "Caqueloup"
REIS KUNZ	Clôture + portail	Lieudit "Les Gredalles"

## PERMIS DE DÉMOLIR ACCORDÉS (PD)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
BRON	Démolition d'un carport	38, route de la Tour
BARMETTLER	Démolition totale bâti existant	Route de Ballaison, lieudit "Caqueloup"

## PERMIS D'AMÉNAGER ACCORDÉ (PA)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
EPSILOT	Création d'un lotissement, 3 lots à bâtir	Lieudit "les clos"



# TRAVAUX, BÂTIMENTS, VOIRIES



### RAMASSAGE DES DECHETS

Suite à des ruptures de livraison des containers, le passage aux PAV (Point d'Apport Volontaire) doit être reporté. Le ramassage en porte à porte continuera au moins jusqu'en mars 2024.

### AUBERGE COMMUNALE

Le Maire et les Adjointes ont reçus plusieurs candidats au poste de gérant. Les lauréats rencontreront bientôt un jury composé de professionnels de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) afin de réfléchir au montage financier.

En parallèle, nous lançons la restauration du bâtiment de l'ancienne mairie avec un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage). Les travaux commenceront au printemps 2024.

### CAUE 4 - CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le jeudi 1er juin, le conseil municipal délibérait en faveur d'une étude portant sur le repérage des bâtiments remarquables de notre commune.

Massongy est un village qui nous raconte une histoire au travers de ses bâtiments historiques : tout un chacun a plaisir à se promener dans le centre-

bourg, entre le domaine de Quincy et la maison des sœurs, et leurs murs nous parlent d'un autre temps où les beaux matériaux et la belle façon étaient la norme.

Nous avons un devoir de sauvegarde de ce patrimoine qui a su traverser le temps, ainsi que de celui qui se cache au sein de nos hameaux, par son inscription au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

### CHEMINS PIÉTONS VÉLOS

Le premier tronçon du projet de réfection de nos chemins communaux, en collaboration avec les communes voisines, est ouvert. Il s'agit du « Bardenuche – Petites Conches » qui permet de rejoindre Douvaine à pied ou en vélo en toute sécurité.

NB : ce chemin est interdit à tout véhicule motorisé. Merci aux propriétaires de chevaux d'attendre quelques mois avant de l'emprunter.

### VOIRIES

L'enveloppe dédiée à la réfection et l'entretien de nos voiries est passée de 50 000 € à 150 000 € dans le cadre du marché à bons de commande « entretien et réfection des voiries communales ». Nos routes ont besoin de ce budget supplémentaire pour être entretenues correctement. Les travaux auront lieu cet été, ainsi que la sécurisation de la route de l'Église.



MASSONGY EST RICHE DE SON PATRIMOINE MATÉRIEL (ÉDIFICES, PAYSAGES...) ET IMMATÉRIEL (CONNAISSANCES, SAVOIR-FAIRE...), À NOUS DE LE FAIRE VIVRE.



Et la refonte de la route de Ballaison ? Les travaux commenceront à l'automne 2023 pour une durée de 3 ans. Vous serez informés régulièrement par votre mairie, le Département de la Haute-Savoie, Thonon-Agglomération et le SYANE.

## SÉCURISATION DU CARREFOUR À FEUX



L'enjeu sans doute le plus important en termes de sécurisation de nos voiries : le carrefour entre la RD 225 et RD 1005.

Un premier pas a été fait avec la mise en place d'une phase dédiée aux piétons. Ainsi, lorsque les bonhommes piétons sont au vert, tous les feux pour les automobilistes sont au rouge. Vous pouvez ainsi traverser en toute sécurité.

Nous continuons les réunions avec le Département

de la Haute-Savoie et Thonon-Agglomération pour que des aménagements d'ampleur voient le jour dans le cadre de l'arrivée du BHNS et de l'A 412.

## ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Notre cimetière a été entièrement tondu et débroussaillé au mois de mai par les agents des services techniques.

Nous vous rappelons que l'entretien d'une tombe, ainsi que son pourtour, reste à la charge de son ayant-droit. Merci à vous de faire le nécessaire pour que notre cimetière soit avenant. Nous vous demandons également de déposer vos déchets verts dans le bac béton prévu à cet effet.

Et parce que nous sommes conscients que certaines tombes ne seront jamais entretenues (famille trop loin, pas de descendants...), nous instaurons la « journée citoyenne d'entretien du cimetière » qui aura lieu tous les printemps.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Partenariat engagé avec le SYANE afin de faire établir un diagnostic énergétique de nos bâtiments. Le premier bâtiment qui sera passé à la loupe sera l'ancienne mairie, afin de pouvoir intégrer son diagnostic à la demande de chiffrage de l'AMO.



## À NOTER !

- Vous devez impérativement appuyer sur le bouton rouge pour demander l'arrêt des véhicules.
- La durée des feux verts sur la RD 225 a dû être réduite, afin de laisser le même temps de passage sur la RD 1005.

### Conseil en Energie



- Collecte des factures des 3 dernières années
- Visite du patrimoine cible et rédaction de fiches bâtiments
- Etudes énergétiques complémentaires si nécessaire, financées par le Syane
  - Audit énergétique (rénovation énergétique)
  - Simulation Thermique Dynamique (problématiques de confort d'été)



# FESTIVAL DU FILM VERT

Ce festival, qui concerne le développement durable, a pris de l'ampleur pour cette deuxième édition.

« Le chêne », film émouvant et plein de joyeux rebondissements sur le thème de la biodiversité, a été projeté à l'ensemble des élèves du groupe scolaire (sauf petite et moyenne section) le 31 mars.

La séance publique a eu lieu le 24 mars. Une quarantaine de personnes s'est retrouvée dans la salle de sieste de l'école pour la projection de « Rewild - la nature reprend ses droits ». Ce documentaire, qui rassemble les témoignages de femmes et d'hommes qui se mobilisent pour faire revivre une biodiversité, a fait l'unanimité.

Festival du  
**Film Vert**  
Le cinéma pour  
un futur durable



# PLANTATION D'UNE HAIE D'ARBRES



Depuis le lundi 10 avril dernier, notre commune est dotée de 220 arbres endémiques du Chablais. Les plantations, orchestrées durant toute une matinée par une quarantaine de jardiniers amateurs, ont permis de recréer une large haie de 150 mètres derrière le groupe scolaire.

Ce projet, porté par la commission « environnement » et plus particulièrement par Johann MATHIEU, conseiller municipal, a été soutenu par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) pour le choix des espèces (chêne, merisier, sureau, chèvrefeuille, noisetier...) et leur implantation.

À l'heure où le développement durable est au cœur de tous les débats, c'est enfin une action concrète qui voit le jour à Massongy avec plusieurs objectifs dont le reboisement de cette zone, la protection des sols et un retour de la biodiversité (oiseaux et insectes). L'emplacement permettra également de couper le vent du nord sur l'école.

Autre avantage, les enfants pourront constater au fil des saisons la présence et l'évolution des es-

pèces tout au long de leur scolarité, et participer lors d'ateliers à l'arrosage ou la taille.

Merci aux habitants de la commune qui ont participé à cette matinée conviviale autour de la plantation des arbres, aux agents des services techniques qui vont assurer l'entretien du terrain, aux personnes venues de l'extérieur (notamment les Scouts de Marignier), ainsi qu'à Olivier JACQUIER, Vice-Président en charge des espaces naturels et agricoles au sein de Thonon Agglomération pour l'intérêt qu'il a porté à notre projet.



# BUDGET 2023



*Un budget ajusté pour faire face à l'inflation, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.*

*C'est dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières, de la revalorisation du traitement des agents de la fonction publique, de 3.5 %, au 1<sup>er</sup> juillet 2022, à la demande du gouvernement, que le budget a été voté lors de la séance du 23 mars 2023.*

## LES DÉPENSES

de fonctionnement sont fortement impactées par l'augmentation des coûts de l'électricité, du chauffage, des carburants et des dépenses alimentaires, notamment la restauration scolaire. Ces hausses traduisent une revalorisation de tous les contrats de prestations de services. Cette conjoncture nous impose une politique d'achat rigoureuse, une mise en concurrence quasi systématique ainsi qu'une interrogation sur la tarification des services publics.

Dans le cadre des mesures en faveur de la transition énergétique, la commune s'est rapprochée d'une conseillère énergétique auprès du SYANE, afin d'améliorer la qualité énergétique des bâtiments.

La part communale des impôts locaux ne sera pas augmentée. La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, servant de base de calcul pour la taxe

foncière, atteint +7,1% en 2023. Décidée par la loi de finances 2023, elle est calculée depuis 2018 à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé, entre les mois de novembre 2021 et 2022.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La commune poursuit les travaux de réhabilitation : réfection des planches de rives et chenaux école-salle des fêtes, sécurisation des voies communales, dont la rue de l'Église fréquentée par les écoliers, études d'aménagement de Quincy, de l'auberge communale et route de Ballaison. Les travaux des chemins pédestres et VTT ont débuté et seront achevés d'ici fin 2023.

La commune s'emploie à rechercher des financements auprès de partenaires : Etat, fonds Européens, conseil départemental, Région, pour chacun des projets, afin d'optimiser les financements et minimiser le recours à l'emprunt.



LA RÉUNION DES ADJOINTS A LIEU TOUS LES JEUDIS. LA BONNE GESTION DU BUDGET COMMUNAL TIEND UNE PLACE CENTRALE DANS LES DÉBATS.



# LA VIE À LA BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE c'est  et C'EST GRATUIT !

Françoise, Nadine et Noëlle reçoivent mensuellement les élèves des écoles de Massongy pour les séances avec emprunts de livres et lectures. Séances particulières les 23 et 24 février derniers où les droits de l'enfant ont été abordés pour les deux classes de CM1/CM2 à l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire de la guerre en Ukraine.

Après lecture des rédactions des élèves de l'école de Bernex rédigées le 18 décembre 1943, relatant la venue des Allemands dans leur village le jour précédent, nous avons évoqué les droits de l'homme et du citoyen et nous nous sommes attardés sur les droits de l'enfant en laissant la parole aux élèves.

Florilège de leurs réflexions et propositions de droit : des élèves conscients que tous les enfants n'ont pas la même vie !

**Kaila CM2** : « Tous les enfants devraient avoir droit à la protection, avoir le droit du savoir et de la lecture, du choix des livres et avoir le droit d'être écouté par les grands. » / **Evangéline CM1** : « Ne plus subir de discrimination sexuelle » / **Naia** dit « NON au travail des enfants surtout les enfants africains et refusons la misère dans la rue » / **John CM1** : « Les enfants devraient avoir le droit à la liberté de circulation » / **Martin CM2** : « Les enfants devraient avoir le droit d'avoir des parents » / **Tina CM2** : « Tous les enfants devraient avoir le droit d'avoir une maison » / **Lorenzo CM1** : « Tous les enfants devraient avoir le droit de jouer et de s'amuser » / **Lisa F. CM2** : « Avoir le droit de se laver » / **Justine CM2** : « On devrait faire voter nos idées par des lois » / **Mattéo CM2** : « On devrait avoir un minimum d'argent pour vivre » / **Lois** : « Avoir le droit de protester » / **Sahel CM2** : « le droit de se nourrir et de se loger » / **Léo CM1** : « droit de se vêtir, le droit d'avoir des amis » / **Gabriel CM2** : « Tous les enfants devraient avoir le droit de jouer et d'aller à l'école » / **Malone et Gabriel CM2** : « avoir le droit à la différence, NON au racisme ! » / **Camille** : « le droit d'être soigné » / **Quentin CM2** : « droit de pratiquer du sport, droit à la religion » / **Hodin CM1** : « s'aimer et accepter toutes nos différences » / **Tayron CM1** : « Tous les enfants devraient avoir une maison et un minimum d'argent »

*« En écoutant les enfants, nous leur permettrons de développer leur capacité à réinventer le monde de demain et à en être responsable »*

Stéphane HESSEL (1917-2013), Président d'honneur de la voix de l'enfant et parrain de l'ONG, Bibliothèques sans frontières.

Certaines propositions de ces élèves sont bien inté-

grées dans la Convention des Droits De l'Enfant actuelle. La 1<sup>ère</sup> convention a été rédigée en 1924, la seconde en 1959 et la dernière CIDE Convention Internationale des Droits de l'Enfant date de 1989 (54 articles adoptés par l'ONU, le socle d'intervention de l'UNICEF).

Une animation inédite a eu lieu à la bibliothèque les mercredis 3 et 24 mai : des ateliers philo destinés aux enfants de 6 à 12 ans.

Une réussite pour cette 1<sup>ère</sup> édition suivie par une vingtaine d'enfants qui se sont lancés dans l'aventure philosophique avec Socrate.

### RÉFLÉCHIR POUR BIEN GRANDIR !



Une pratique éducative animée de manière ludique par M<sup>me</sup> Céline OHANNESSIAN pour développer la pensée réflexive collective à partir d'un dessin et d'un jeu collaboratif, et développer l'esprit critique des enfants en leur offrant un temps où chacun peut exprimer son point de vue et enrichir sa vision sur le monde grâce au point de vue d'autrui.

Lors de ces séances les enfants-philosophes ont convenu que « chacun détient un morceau de la vérité mais pour la connaître il faut discuter, prendre du recul et s'interroger », « parce que personne ne connaît la vérité sur lui-même on a toujours besoin des autres pour avancer ».

C'est bien en se questionnant ensemble face au monde que les enfants prennent confiance dans leur potentiel de création !

M<sup>me</sup> OHANNESSIAN anime des ateliers philo destinés aux enfants depuis 2018 dans les écoles du Chablais, aux bibliothèques ou centres d'art. Elle propose également des ateliers ouverts à d'autres publics : les adolescents ou les adultes.

Pour suivre les réflexions des enfants vous pouvez consulter « Le Canard des enfants-philosophes », un journal de la philo fait par et pour les enfants, en le commandant sur leur site internet :

<https://canardphilo.art/>

Et si vous voulez leur écrire pour en savoir plus c'est ici : [lecanardphilo@gmail.com](mailto:lecanardphilo@gmail.com)

Céline OHANNESSIAN - 06 63 58 95 07

 [lecanarddelaphilo](#)


 [ohanessian.celine](#)

Le temps du jardinage et des prochaines vacances d'été sont de retour !

 **BIBLIOTHÈQUE DE MASSONGY,**  
ROUTE DE L'ÉGLISE

 [massongybiblio@aol.fr](mailto:massongybiblio@aol.fr)

 04 50 35 81 96

 **HORAIRES D'OUVERTURE**  
**Mardi de 16h à 18h**  
(en période scolaire)  
**Mercredi de 16h à 18h**  
**Samedi de 10h à 12h**

## LES NOUVEAUTÉS

DANS LES RAYONS ADULTES ROMANS, POLARS ET DOCUMENTAIRES

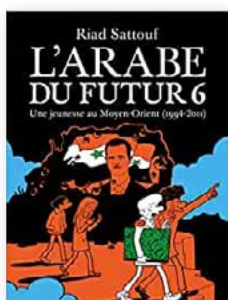
TITRES	AUTEURS
Le Bâtard de Nazareth	Metin Arditi
L'heure des femmes	Adèle Bréau
Un abri de fortune	Agnès Ledig
La grande ourse	Maylis Adhémard
Les extraordinaires	Julien Sandrel
Les femmes du bout du monde	Mélissa Da Costa
L'ancien calendrier d'un amour	Andrei Makine
Je me souviens de Fallouyah	Alani Feurat
Deux innocents	Alice Ferney
Mensonges au paradis	Colombe Schneck
Ecoutez-moi jusqu'à la fin	Tess Gunty
Demain, même heure	Emma Straub
La petite pharmacie littéraire	Elena Molini
Les disparus de Blackmore	Henri Loevenbruck
Le silence	Dennis Lehane
Un jour, j'ai menti	Samira Sedira
Je suis le châtiment	Giancarlo de Cataldo
Un œil dans la nuit	Bernard Minier
Rouge Karma	Jean-Christophe Grangé

”

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 13 JUILLET  
POUR FAIRE LE PLEIN DE LIVRES  
À DÉVORER SANS MODÉRATION  
PENDANT LES VACANCES !  
FERMETURE DU 13 JUILLET  
AU 15 AOÛT INCLUS**

## PROCHAINEMENT

DANS LA BIBLIOTHÈQUE



« « «

### L'ARABE DU FUTUR

6<sup>ème</sup> et dernier opus des mémoires de Riad Sattouf vendu à plus de 3 millions d'exemplaires. Traduite en 23 langues, cette série raconte l'enfance et l'adolescence de l'auteur, fils aîné d'une mère française et d'un père syrien. Ce sixième tome couvre les années 1994-2011.



« « «

### THE END

« La mort mystérieuse de promeneurs dans la forêt, le comportement inhabituel des animaux, la présence de champignons toxiques... » Zep signe ici une bande dessinée écologique récompensée par de très nombreux prix : prix France Inter/FNAC, prix Wolinski...



# « JE TE CROIS, ENSEMBLE FACE À LA VIOLENCE » S'ACTIVE À MASSONGY !

Cet été, nos bénévoles vont s'installer sur le site de « L'établi », votre bar associatif préféré, afin d'ouvrir un espace de discussion sur les violences et se faire connaître lors des soirées festives des 3 juin, 15 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 5 août et 2 septembre.

L'association, qui a pour but de « proposer dans le Chablais, un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement et qui met à disposition des outils et des ressources pour les victimes de violences (sexistes, sexuelles, familiales...) et leur entourage », anime depuis octobre 2021, un cercle de parole pour les femmes victimes de violences sexuelles le premier jeudi de chaque mois dans les locaux de la ludothèque.

Les violences sexistes et sexuelles en milieu festif sont un fait bien connu puisque 57% des femmes disent ne pas se sentir en sécurité seules et que 60% d'entre elles ont été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelles en soirée.

La prise d'alcool ou de drogue est souvent pointée du doigt, « elle avait qu'à ne pas boire, elle l'a bien cherché... » mais, peu de personnes savent que cette consommation constitue, en réalité, une circonstance aggravante pour l'agresseur !

Notre stand sera installé sur le site et vous pourrez ainsi venir nous rencontrer, échanger avec nous et pourquoi pas, nous filer un coup de main ou adhérer à l'association pour soutenir nos actions.

**Si vous êtes interpellé.e.s par ce projet, que vous êtes démuné.e.s face à la violence que vous avez vécu, que vous vivez toujours ou que vous voyez autour de vous, contactez-nous !**



[jetecrois.asso@hotmail.com](mailto:jetecrois.asso@hotmail.com)



Asso je te crois, 1 chemin des Tattes,  
74140 MASSONGY



JE TE CROIS,  
ensemble face à la violence

## Chœur à Cœur

Une voix... Des voix... Chanter ensemble, « Chœur à Cœur » est un groupe vocal qui a été créé pour faire résonner nos voix et bien plus encore.

Le travail qui est effectué au sein du groupe est atypique, un vrai accordage de notre instrument «Corps» pour évoluer, apprendre et prendre soin en chanson.

Je suis Audrey VITTON, musicothérapeute et formatrice en expression vocale, et je mène ce groupe de 15 personnes sur un chemin personnel grâce au chant, à la musique et au partage, accompagnée de Xavier, guitariste.

Le but du travail que je propose va bien au-delà du chant. Mes leitmotifs : que chacun trouve plus de confiance en soi, de l'écoute, se fasse plaisir, participe au groupe, se relaxe et ose s'exprimer.

Actuellement je mène ce groupe féminin tous les vendredis après-midi, mais il est ouvert à tous.

Notre répertoire est très varié, allant du chant sacré aux actuels revisités.

**Si vous avez envie de faire un essai et de chanter avec nous, alors contactez-moi pour la prochaine rentrée de septembre au 07.71.82.40.00, ou rendez-vous le 3 septembre au forum des associations. Au plaisir de vous entendre !**





# TIRELIRE DES ÉCOLES DE MASSONGY

Fidèle au poste, la TEM a proposé diverses animations afin de récolter des fonds pour financer les activités des enfants de l'école.

Cette année, nous avons tenté des innovations (notamment avec l'organisation de la première édition de la MassonZik), ainsi que des améliorations sur les week-ends des kermesse/vide grenier et du 13 juillet, avec la restauration et le concert gratuit.

Conformément aux nouveaux statuts, nous finissons notre mandat sur la fête d'Halloween qui va être dépoussiérée... Mais ce sera la surprise de la rentrée ! Et si vous souhaitez apporter votre aide, nous vous accueillerons avec plaisir : [tirelire.massongy@gmail.com](mailto:tirelire.massongy@gmail.com)

Grâce aux actions menées, c'est plus de 8000 euros qui ont été alloués aux projets des enseignants, permettant la mise en place du rugby-flag, la poursuite de la voile, les sorties cinéma, etc... Toutes les classes ont pu en profiter.



©Compartiment Michel photographie 2022

Merci à tous pour votre présence et vos bons mots qui nous ont touchés et encouragés à poursuivre les projets toute l'année, c'est grâce à vous que nous avons pu vivre ensemble des moments riches en convivialité. Merci aussi à la mairie pour son soutien et la

subvention exceptionnelle accordée pour la MassonZik.

Notez que l'assemblée générale et l'élection du nouveau bureau se fera le vendredi 29 septembre dès 19h. Par ailleurs, les membres du bureau actuels se sont engagés à faciliter les transmissions et à vous accompagner - au besoin - lors de cette phase de transition, alors sautez le pas et plongez dans cette vie associative riche en convivialité !

Comme stipulé dans les statuts votés à la dernière AG, les postulants à un siège du conseil d'administration doivent envoyer leur candidature par voie postale ou par mail, avant le 14 septembre 2023 minuit. On compte sur vous !

Vous pouvez également nous contacter :

 [tirelire.massongy@gmail.com](mailto:tirelire.massongy@gmail.com)

 06 17 47 79 24 (sms ou WhatsApp)




# L'ÉTABLI UNE INSTITUTION DANS LE CHABLAIS

L'établi est une association loi 1901 à but festif qui a vu le jour en 2004.

Cette structure, qui était à l'origine un lieu connu de quelques mélomanes qui aimaient se retrouver autour d'un verre, a rapidement pris, grâce au bouche-à-oreille et à une programmation de qualité, de l'envergure.

On vient de tout le Chablais français et parfois même de Suisse, pour assister aux soirées ou jeudi'péro qui regroupent toutes les générations autour de concerts explosifs, de conférences engagées ou de soirées-spectacle.

La bière y est fraîche et les petits plats fait-main et bio. Bref, tous les ingrédients sont réunis pour que vous passiez une bonne soirée sur ce site de plein air qui se veut sans chichi et convivial.

 **Sous-Étraz, route de Conche**  
74140 Massongy

 [tous@letabli4.com](mailto:tous@letabli4.com)

Suivez-nous !





# PETITE HISTOIRE DE NOS BIBLIOTHÈQUES

## LA PREMIÈRE BIBLIOTHÈQUE

Simon BOSSONNEY est le maire de la commune de 1865 à 1876. (L'un des tout premiers maires élus au suffrage universel après le rattachement de la Savoie à la France en 1860). C'est un maire progressiste souhaitant favoriser l'instruction publique.

Le conseil municipal prend la délibération suivante en novembre 1873 :

« Le Conseil considérant tout le bien que peut faire pour l'instruction populaire une bibliothèque communale

- Est d'avis qu'il en soit créé une en cette commune, laquelle sera établie dans la salle de la mairie,

- Prie tous les bons citoyens de vouloir bien venir en aide à la commune par des dons de livres ou d'argent,

- Vote une somme de vingt francs aux budgets 1873 et 1874, pour l'acquisition des volumes qui seront le noyau de la nouvelle bibliothèque.

Le conseil regrette de ne pouvoir voter une somme plus grande, mais les ressources de la commune ne le permettent pas. »

Cette bibliothèque fonctionnait dès 1865 selon M. BOUCHARDY, instituteur.

La municipalité massongienne instaure une organisation scolaire française. Elle entretient deux écoles primaires et une école enfantine et fournit un logement aux instituteurs nouvellement nommés.

M. Guillaume BOUCHARDY est l'instituteur de l'école des garçons de 1881 à 1896 et loge au 1er étage du bâtiment mairie-école (bâtiment de l'ancienne mairie situé route de Thonon)

À la demande de l'inspection académique, il publie une monographie en 1888. Ce document sera présenté à l'exposition universelle de 1889. Il indique « Il n'y a que la bibliothèque scolaire pour répandre l'instruction qui a puissamment contribué à développer parmi la population les sentiments patriotiques, l'amour et le respect du gouvernement de la République Française. »

La bibliothèque est tenue par M. BOUCHARDY. Un système de prêts à l'intention des habitants de la commune a été également mis en place. Cette bibliothèque bénéficiera de subventions municipales, de dons émanant du ministère de l'instruction publique et des cultes et de généreux donateurs.

Elle dispose de 170 volumes au 1er septembre 1888 dont 88 achetés sur le budget communal.

Bibliothèque scolaire	
Année	Nombre de prêts
1884	192
1885	436
1886	382
1887	216
1888	175

(En 1857 Massongy comptait 877 habitants et en 1901, 655 habitants)

## AUTRE ÉPOQUE

Marie-Thérèse PIUZ fréquente l'école des filles à Sous-Étraz, pendant la seconde Guerre Mondiale. Son institutrice est M<sup>lle</sup> GUYON. Une bibliothèque est à la disposition des élèves dans les locaux de l'école, Marie-Thérèse l'évoque dans ses souvenirs d'écolière :

« Une fois par semaine, c'était la bibliothèque : on sortait les livres d'une armoire et une élève, Paulette annonçait les titres. Les autres élèves levaient alors la main si elles voulaient emprunter un de ces livres. Les livres neufs étaient très prisés : l'institutrice tirait au sort pour les attribuer. Pendant la guerre, certains livres, comme ceux d'Erckmann-Chatrian furent retirés de la bibliothèque car ils parlaient de l'Alsace et de la Lorraine »

## 1985

Une bibliothèque associative (à l'initiative de l'ARMA : Association Rurale Massongy Animation) est créée en juin 1985.





Elle est tenue par M. André DELOMPRÉ et quelques bénévoles : M<sup>me</sup> Catherine AEBISCHER, M. Roland MASSON, etc...

M. DELOMPRÉ a constitué un fonds avec ses propres ouvrages et des dons. Puis il a adhéré au réseau Savoie-Biblio. Une partie des ouvrages sera alors renouvelée tous les trimestres. Elle est ouverte tous les dimanches matin de 10h à 12h. Une ouverture hebdomadaire : le jeudi après-midi, est réservée pour les classes des écoles de Massongy.

Elle est située dans un premier temps dans « La petite salle communale » (local de la bibliothèque actuelle) qui servait alors de salle de réunion et de local pour les jeunes.

Puis elle déménagera au gré des travaux de réhabilitation et de la disponibilité des locaux communaux. D'abord au 1er étage de l'ancienne mairie, puis dans une salle de l'ancien presbytère (mairie actuelle), ensuite dans une salle au 1er étage de la salle polyvalente nouvellement construite. Nouveau déménagement à la maison des sœurs avant de s'installer définitivement et pour de longues années dans les locaux actuels réhabilités en 1993.

### LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE EN 1993

Au décès de M. DELOMPRÉ en 2008, son épouse Francine et sa fille Caroline ont donné l'ensemble des ouvrages patiemment accumulés à la commune. Françoise BLANC et Josette BIRKETT prennent le relais et commencent un long travail de « désherbage », tri, indexation etc... D'autres bénévoles viennent les seconder dans ce projet de création de la nouvelle bibliothèque.

### 2010

La bibliothèque devenue municipale ouvre ses portes le 27 janvier 2010 avec un grand succès : 12% de la population massongienne est inscrite.

Le renouvellement des ouvrages est assuré par le réseau Savoie-Biblio (une nouvelle convention est signée en janvier 2009), des dons et des achats bisannuels.

L'équipe des bénévoles en assure la gestion. Celle-ci est ouverte au public trois fois par semaine. L'inscription à la bibliothèque municipale est gratuite depuis 2015.

Les municipalités successives ont toujours soutenu cette initiative : renouveler le mobilier, créer un aménagement spécifique pour les jeunes lecteurs, encourager et soutenir les stages de formation des bénévoles, étoffer les différents rayons, informatiser, etc...

C'est également un lieu de rencontre du village pour tous les publics. La bibliothèque organise régulièrement des animations : accueil des scolaires, soirée pyjamas, lectures, kamishibai, raconte-tapis, ateliers bricolages, expos, conférences, cafés littéraires, entre autres !

La bibliothèque demeure un service public incontournable dans le paysage culturel de notre commune.

Groupe Patrimoine de Massongy, mai 2023

Sources : Bulletin d'information n°22 de l'ARMA Archives communales - Monographie de Guillaume Bouchardy publié en 1888

Vous souhaitez réagir à cet article, apportez de nouvelles informations, des témoignages, n'hésitez pas à contacter le Groupe Patrimoine de Massongy



Route de l'Église cidex 1017  
74 140 MASSONGY



[patrimoine.massongy@orange.fr](mailto:patrimoine.massongy@orange.fr)





## INTERCOMMUNALITÉ

# THONON AGGLOMÉRATION

### GRAND CYCLE DE L'EAU

Notre territoire va connaître cet été des restrictions en eau, comme nous avons pu le vivre l'été dernier. Votre attention est attirée sur les faits suivants :

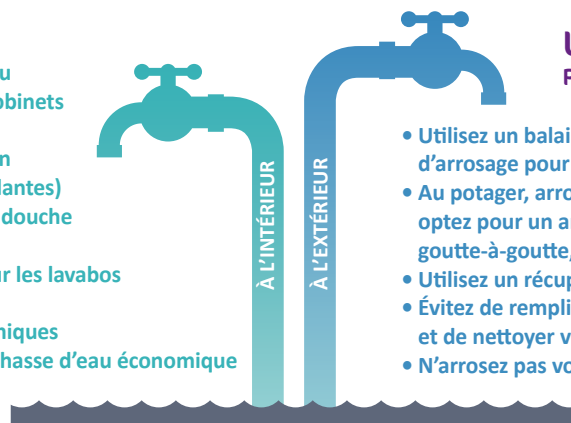
- **LA RECHARGE HIVERNALE N'A PAS EU LIEU**, le début de l'année est déficitaire en précipitations, à l'exemple des mois de février et de mai qui ont été très secs,

- **LE NIVEAU DES NAPPES DE JUIN 2023** est similaire à celui de juin 2022.

- Les pluies printanières ont bénéficié à la végétation, pouvant donner **UN ASPECT TROMPEUR À LA SITUATION**.

Nous demandons donc **À CHACUN D'ÊTRE ÉCONOME SUR SA CONSOMMATION EN EAU**, avec ces quelques gestes simples.

- Réparez vos fuites
- Ne laissez pas couler l'eau lors de l'utilisation des robinets
- Favorisez les douches
- Réutilisez l'eau de cuisson (exemple arrosage des plantes)
- Utilisez un pommeau de douche économique
- Installez des mitigeurs sur les lavabos
- Achetez des appareils électroménagers économiques
- Installez un système de chasse d'eau économique (double touche)



### LES BONS GESTES POUR L'ÉCONOMIE DE L'EAU

- Utilisez un balai brosse plutôt qu'un tuyau d'arrosage pour nettoyer les allées et les terrasses,
- Au potager, arrosez le matin ou en soirée, optez pour un arrosage goutte-à-goutte, paillez votre jardin
- Utilisez un récupérateur d'eau de pluie
- Évitez de remplir votre piscine et de nettoyer votre voiture
- N'arrosez pas votre pelouse

## Le PLUi HM (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT MOBILITÉ)

### VERS UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR LES 25 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

En approuvant sa prescription le 23 février 2021, les élus communautaires ont officiellement lancé la procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal couvrant l'intégralité de l'agglomération. Ce nouveau document établira pour les 25 communes un projet global d'urbanisme et d'aménagement, et fixera les règles générales d'utilisation du sol. Une fois adopté, il remplacera le PLUi du Bas-Chablais, et les PLU des communes de Thonon-les-Bains, Allinges, Armoy, Cervens, Drailliant, Le Lyaud, Orcier et Perrignier. Ces documents, pour la plupart récents, traduisent déjà des efforts importants réalisés en matière de limitation de consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qu'il s'agira d'élargir à l'ensemble du territoire.

### VERS UN URBANISME DE PROJET DE MIEUX EN MIEUX MAÎTRISÉ

C'est l'un des principaux objectifs qui guidera le nouveau projet, l'objectif étant de tendre vers une densification raisonnée de la ville en encadrant davantage le renouvellement urbain.

### LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DE LA MOBILITÉ INTÉGRÉES À LA DÉMARCHE

Ce PLUi sera « HM » pour « habitat » et « mobilité » : il intégrera en effet le Programme local de l'habitat et l'élaboration d'un Plan de mobilité déclinant le schéma directeur des mobilités de l'agglomération.

### COLLABORATION ET CONCERTATION, GAGES DE RÉUSSITE DU PROJET

Le projet de PLUi sera conduit en collaboration active avec les communes. Les instances de travail associeront les maires et leurs conseils municipaux tout au long de la démarche. Les habitants et acteurs du territoire seront également associés aux étapes-clés du projet et pourront à tout moment apporter leurs contributions.

### LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

L'élaboration du PLUi HM a été lancée en septembre 2021, avec la désignation des bureaux d'études qui accompagneront l'agglomération sur l'ensemble de la démarche. La procédure durera près de 4 ans, jusqu'à l'approbation finale du document, potentiellement à l'été 2025.

Des réunions de concertations auront lieu régulièrement, n'hésitez pas à participer !

[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)



# **SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SI C'ÉTAIT VOUS ?**

Le centre de secours de Douvaine c'est  
**11 sapeurs-pompiers professionnels**  
**40 sapeurs-pompiers volontaires**  
**Une section de jeunes sapeurs-pompiers**

Mais aussi  
**Une large activité opérationnelle**  
**1 300 interventions par année**  
**9 véhicules de secours d'urgence**

**VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 60 ANS ?  
VOUS ÊTES MOTIVÉ ET DISPONIBLE ?**

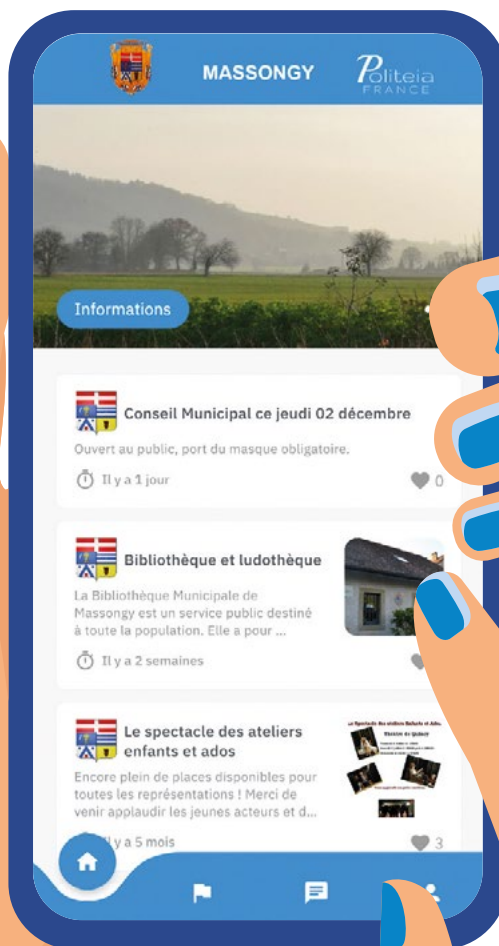
## **REJOIGNEZ-NOUS !**

Pour plus d'information, contactez le  
Centre du Secours de Douvaine :  
04 50 94 30 64



**NOUVEAU**  
DÉCOUVREZ  
LES INFOS DE  
VOTRE COMMUNE  
SUR VOTRE  
SMARTPHONE

L'application  
**POLITEIA FRANCE**  
est l'outil indispensable  
pour rester en contact  
direct avec votre commune.



- gratuite
- pas de donnée personnelle
- pas de pub
- toutes les infos en temps réel



DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE  
Commune de Massongy  
mairie@massongy.fr  
www.massongy.fr

